



REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE LA SAVOIE

N°23-025

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VAL-D'ARC

Séance du 07 avril 2023

L'an deux mil vingt-trois et le sept avril, le Conseil Municipal de la Commune de Val-d'Arc dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la salle des fêtes de Randens, sous la présidence de Monsieur RICO-PEREZ José, Maire.

Nombre de conseillers :	Date de convocation :	03/04/2023
En exercice : 23	Date d'affichage :	03/04/2023
Présents : 18		
Votants : 20		

Présents : MM. RICO-PEREZ José - GENON Hervé - BIBOLLET Nicolas - MANENTI Rémi - MARTINET Frédéric - MARTINET Jacky - MELLAN Lionel - MICHELLAND Bruno - RICHARD Denis - RIZZON Bruno

Mmes BAZIN Josyane - GAZET Véronique - JABOUILLE Martine - JALLIFFIER-VERNE Christelle - MASSUTTI Carole - PAVIET Laura - LEGRAND Alexandra - PEREZ Stéphanie

Excusés : MM. GACHET Roger - DELWAL Jean-Luc -
Mmes BOIVINEAU Myriam - COMBET Claire - GENON Marie

A été nommé secrétaire de séance : Véronique GAZET



Objet : Approbation du budget primitif de la commune de Val d'Arc et du budget annexe du Lotissement La Blancherie II

Monsieur Denis RICHARD, Adjoint aux finances présente aux membres du Conseil Municipal le budget primitif 2023 de la commune de Val-d'Arc et le budget primitif 2023 du lotissement La Blancherie II.

Le budget de la commune de Val-d'Arc s'équilibre en recettes et dépenses pour la section Fonctionnement à 2 954 893 € et en investissement à 3 152 210 € et le budget du Lotissement La Blancherie II s'équilibre pour la section fonctionnement à 123 939 €



Après avoir entendu le détail des différents postes du budget, le Conseil Municipal approuve le budget primitif 2022 de la commune de Val-d'Arc soit :

Fonctionnement	2 954 893 €	Deux millions neuf cent cinquante quatre mille huit cent quatre vingt treize euros
Investissement	3 152 210 €	trois millions cent cinquante deux mille deux cent dix euros

Et le budget du lotissement la Blancherie II soit :

Fonctionnement	123 939 €	Cent vingt trois mille neuf cent trente neuf euros
----------------	-----------	--

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Le secrétaire de séance

Monsieur le Maire



Le Maire

José RICO-PEREZ